

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE D'AJOURNEMENT de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 18 octobre 2021 à 19h30 à la Mairie située au 167 route 204 à Saint-Justine à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay
Siège #2 - André Ferland
Siège #3 - Jean-Guy Labbé
Siège #4 - Réjean Labonté
Siège #6 - Linda Gosselin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Mario Chiasson

Mario Chiasson a motivé son absence.

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

159-10-21

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - Règlement sur l'utilisation de l'eau potable
- 4 - Centre sportif Claude-Bédard
- 5 - Bibliothèque Roch-Carrier
- 6 - Stationnement - rue Chabot
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Labonté,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

160-10-21

3 - Règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Il est proposé par Linda Gosselin,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le conseil municipal de Sainte-Justine adopte le règlement no 201-21 sur l'utilisation de l'eau potable.

ADOPTÉE

161-10-21

4 - Centre sportif Claude-Bédard

Il est proposé par Jean-Guy Labbé,
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise le directeur général à demander des soumissions par invitation pour les services professionnels en

ingénierie "structure et civil" ainsi qu'en ingénierie "mécanique et électrique" et la surveillance des travaux visant la reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard.

ADOPTÉE

5 - Bibliothèque Roch-Carrier

Le conseil est informé de l'état de ce dossier notamment qu'il serait possible d'installer une salle de bain dans le local de la bibliothèque.

6 - Stationnement - rue Chabot

Le conseil municipal prend connaissance des règlements 19-84 et 26-99 relatifs au stationnement sur la rue Chabot.

Les membres du conseil demandent donc que la signalisation relative à l'interdiction de stationner sur le côté est de la rue Chabot soit réinstallée.

162-10-21

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marcel Tanguay,
Et résolu à l'unanimité :

QUE cette séance soit levée à 20h45.

ADOPTÉE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT